

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AMAP des Olivades du 10 avril 2016

L'assemblée générale de l'AMAP a eu lieu le dimanche 10 avril 2016 aux Olivades à Ollioules. Elle tient lieu de réunion de début de saison. A l'issue de cette réunion, les Amapiens se sont rassemblés autour d'un pique-nique suivi de la visite du jardin et des productions.

La séance est ouverte par **Didier Biau** : une feuille de présence circule dans la salle.

Cette réunion associée à l'assemblée générale est une occasion de se rencontrer et d'échanger entre tous les acteurs de l'AMAP : adhérents « amapiens » et producteurs.

L'Ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Accueil et émargement, Rapport moral et financier :
- Présentation du Bureau et des chargés de coordination
- Exposé du Producteur : fonctionnement et questions diverses
- Présentation des autres Producteurs

Rapport moral :

Nous faisons tous partie de l'association en tant que membre de l'AMAP et ayant réglé la cotisation. Les raisons initiales de la création de l'association n'étant plus d'actualité, son rôle consiste maintenant en :- une contribution du bureau et plus largement du comité de pilotage (Bureau et chargés de coordination) aux tâches administratives (inscriptions, réalisation des documents divers) et à l'aide aux deux distributions

- une contribution à l'animation de l'AMAP (diverses manifestations organisées durant l'année).

Présentation du bureau constitué de **Didier Biau** (Président), **Marie Pierre Richaud** (trésorière), **Denise Vuillon** (communication et secrétariat) **Pierre Belouin** (animateur du blog), **Daniel Vuillon** représentant le Producteur.

Le Bureau est reconduit dans ses fonctions par vote à l'unanimité de l'assemblée.

Le **Comité de Pilotage** est constitué des membres du Bureau et des **responsables de coordination** : (Dany Benhamou, Alain Seux-Bos et Chantal Devillers ...)

Bilan Financier (MP Richaud) les recettes sont les cotisations de l'association.

Solde du compte au 29/02/2016 : 430,72 € ; dépenses (frais de tenue de compte, galette fin d'année, cotisation Alternatiba et JCE, divers...) : 416 € ; recettes 563,5 € (cotisations 2015) + cotisations 2016/2017 non encore enregistrées.

Le bilan financier présenté est validé en réunion par vote à l'unanimité.

Rappel des engagements des amapiens : Outre de venir chercher son panier dans le créneau horaire prévu (17, 19h) le lundi ou le jeudi, assurer a minima **deux permanences** dans l'année et participer dans la mesure du possible aux « **ateliers du jardin** » lors de surcroît d'activité; d'autre part on cherche des **coordinateurs** (présence plus fréquente à la distribution) pour le **jeudi**, ainsi que des « **référents** » pour le suivi des commandes et assurer le lien avec certains producteurs extérieurs.

Intervention de Denise Vuillon :

Denise remercie les nouveaux adhérents, ainsi que les anciens, de participer à cette action de solidarité avec la ferme des Olivades qui ne peut continuer ses activités que grâce à eux.

Remerciements aussi pour l'aide des bénévoles (association, comité...) qui est indispensable pour les tâches administratives et la distribution, n'ayant pas de personnel administratif à l'AMAP, le Producteur, présent sur place est très sollicité.

Le fonctionnement de l'AMAP est basé sur la solidarité entre tous les acteurs, et cette solidarité peut dépasser le cadre de la ferme comme ce fut le cas en 2010 pour l'aide à une AMAP de Draguignan victime de gros dommages lors des inondations.

L'AMAP des Olivades est la 1^{ère} AMAP créée en France et reste pilote dans ce domaine, elle a permis de maintenir cette activité agricole à Ollioules. Le fonctionnement en AMAP a un impact économique, environnemental et sur la santé.

La permanence à l'accueil permet d'éviter l'anonymat lorsque l'on vient chercher son panier, et les ateliers du jardin permettent d'aider, et de comprendre le fonctionnement et les difficultés de la production (aléas climatiques et parasites ...)

Intervention de Daniel

Le prix du panier est un prix « comptable » pour assurer l'équilibre financier de la ferme (coûts de production et de main d'œuvre). L'équilibre est atteint pour environ 180 contrats pour l'année : amapiens, restaurants (qui disposent des mêmes paniers) ...

Pour les restaurants, (comme pour les amapiens), le fonctionnement en AMAP est contraignant et nécessite d'innover en cuisine, car ils ne maîtrisent ni les quantités ni les produits, cependant leur satisfaction est grande puisqu'ils renouvellent leurs contrats et que leurs chiffres d'affaire augmentent ainsi que la qualité (passage au Gault et Millau).

On prévoit pour les 15 ans de l'AMAP, cette année, début juin, sur place, un grand repas animé par les Chefs étoilés clients des Olivades.

Evolution des Olivades

Le terrain des Olivades n'était plus classé en zone agricole et ne pouvait plus être transmis, ni exploité sauf par Daniel lui-même. Plusieurs menaces d'expropriation, dont la 1^{ère} en 1988, n'ont pas abouti grâce à un soutien très fort des consommateurs et sympathisants et grâce à la résistance de l'AMAP. Depuis cette année, le projet de PLU d'Ollioules rétablit ce terrain en zone agricole (en attente de validation définitive) ; le transfert de l'activité agricole serait possible à une nouvelle équipe qu'il faut trouver compte tenu du départ de Benjamin.

A noter : la difficulté du travail en AMAP pour assurer toute l'année la fourniture des légumes avec une grande diversité. (Certaines AMAP s'arrêtent une partie de l'année).

Questions de l'assistance :

- que faire en cas d'absence pour le panier : vente possible du panier (des listes d'acheteurs sont affichées) ou demander le déplacement (exceptionnel) du panier (pour les courtes absences)
- la production de pommes de terre a été plus faible en 2015 que l'année précédente, elle a été compensée par les champignons
- impact de l'hiver doux (+ coup de froid en mars) : risque de perturbation des cultures en particulier les fruits à noyaux et accroissement des parasites – mouches pour fruits rouges...
- à noter la présence d'un sanglier aux Olivades qui fait des dégâts.

Présentation des différents producteurs :

Plusieurs producteurs sont représentés aux Olivades fonctionnant avec un contrat, ou sur commande préalable - **on manque de référents pour certains producteurs.**

Mme. Morpain pour les agneaux des Alpes (Veynes - 05) nourriture locale – colis d'un demi-agneau - livraison 3 à 4 fois par an

Domaine de la Bastide Blanche - Annick Poupon Huile d'olives Bio – sur commandes-

Marine pour les fromages et faisselle de chèvre de Méounes – nourriture naturelle – sous contrats - livraison hebdomadaire

Olivier Mazet - Producteur d'épices et café de Madagascar dans un cadre solidaire (relance de la végétation locale et développement de cette activité qui fait vivre 25 familles d'un village).

Le dépliant avec présentation du projet, comment commander et mode de livraison sera envoyé à chacun.

Autres producteurs non présents et excusés : Cyril Antunes (miel et produits de la ruche)

Ph Bilocq pommes et jus de fruits, sur commande ; **Bertrand Allais** pour les farines - sur commande

F. Costamagno : contrats œufs/volailles; S Bardy : confitures; riz bio de Camargue du Domaine de Beaujeu.